

CAP du 14 février 2014

Points importants

- Le conseil d'administration s'est prononcé pour la **poursuite de l'expérimentation d'une offre de services par Unifaf aux structures de 250 salariés et plus**. 3 gammes (Bienvenue, Optimum, Liberté) seraient développées pour répondre aux attentes des adhérents, en fonction du taux de cotisation de ceux-ci, inférieur, égal ou supérieur à 1,6%.
Les principes de souplesse de gestion du BFA au-delà d'un an, d'exonération de part de Fonds d'Intervention au-delà du versement de 1,6%, de retour sur investissement supérieur à 1 alimentant directement le BFA et proportionnel aux montants versés au-delà de 1,6% sont actés.
- **Unifaf et Uniformation** échangent et partagent leurs idées et pratiques et explorent les axes de coopération suivants :
Réforme de la formation professionnelle : veille juridique et technique conjointe, Conseil en Evolution Professionnelle : analyse des mutualisations possibles, professionnalisation en commun des collaborateurs, Travaux d'observatoire, Qualité de la Formation avec le développement le cas échéant d'outils en commun et Représentation dans les Domaines d'Outre-Mer : possibilité d'implantation commune de la fonction de conseil, développement de l'activité avec les partenaires publics.
- Unifaf a présenté son projet de transformation de son **système d'information**. Le timing du projet va permettre de prendre en compte parfaitement les évolutions occasionnées par la Réforme de la Formation Professionnelle.
- **Unifaf poursuit son projet de transformation**. La réforme de la formation professionnelle conforte les orientations retenues. L'échelon inter-régional confirme sa pertinence comme milieu de pilotage et d'animation, en vue de faire converger les pratiques du réseau au service des adhérents et des salariés. Le dimensionnement du siège, en réduction d'une vingtaine d'ETP (sans licenciement économique) au terme de la mise en œuvre du projet, fin 2017 s'avère possible. Des points de communication et de dialogue social sont largement mis en œuvre dans le cadre de cette transformation d'Unifaf.
- **Les retombées Presse** de 2013 sont en nettes augmentation, avec une percée en région qui se confirme.

- **Bilan des Journées Régionales d'Adhérents 2013 relatives à la présentation des résultats de l'enquête emploi 2012** : 1703 personnes ont assisté à la restitution des résultats Enquête emploi dans les 20 régions ayant répondu à l'enquête, avec la présence marquée de nombreux dirigeants associatifs et la qualité soulignée des échanges et présentations.
- **Les engagements sur le plan** ont nettement augmenté par rapport à 2012, d'environ 17% et de plus de 33% pour les moins de 10 salariés (effet du plafond de 5000€ et d'une plus forte utilisation du FI), tandis-que les engagements sur **l'apprentissage et la professionnalisation** ont nettement diminué (impact des emplois d'avenir, transfert des financements qualification des périodes de professionnalisation vers le Fonds d'Intervention).
L'activité **OPACIF** est en baisse du fait de la diminution des engagements CBC-CVAE. L'activité Contribution des Travailleurs Handicapés (**CTH**) est également en baisse, du fait de la diminution des crédits, mais les engagements 2013 restent cependant supérieurs à la collecte prévisionnelle.
- **Les engagements sur le fonds d'intervention 2013** ont considérablement augmenté par rapport à 2012, globalement +50%.
A noter :
 - Qualification : une augmentation globale de 24% des engagements avec une progression plus importante sur les associations de - de 10 salariés (39,6%).
 - Soutien à l'évolution des pratiques : une très forte augmentation du nombre des dossiers et des engagements (+284%) en lien avec l'amélioration des conditions de financements pour les adhérents cotisant à taux plein (prise en charge à 100% des coûts pédagogiques plafonnés à 1200€/jour au lieu de 50%).
 - Emplois aidés : augmentation de 18% du nombre de dossiers (hors emploi d'avenir pris en charge sur une autre ligne budgétaire).
- **Les portraits secteurs et métiers** sont communiqués au CAP. Ces éléments sont précieux pour mieux cerner notre activité, nos métiers et les présenter à nos partenaires.